**ARRETE PORTANT PLACEMENT EN CONGE POUR L’ARRIVEE D’UN ENFANT EN VUE DE SON ADOPTION**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

Le Maire *(ou le Président)* de ...

Vu le code du travail, et notamment son article L. 3142-4 ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 631-8 ;

***Pour un fonctionnaire IRCANTEC :*** *Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;*

***Pour un fonctionnaire stagiaire :*** *Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique territoriale, et notamment son article 7 ;*

***Pour un contractuel :*** *Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, et notamment son article 10 ;*

Vu le décret n° 2021-846 du 29 juin 2021 relatif aux congés de maternité et liés aux charges parentales dans la fonction publique territoriale, et notamment son article 9 ;

Vu la demande de Monsieur *(ou Madame)* … du … précisant la date d’arrivée de l’enfant ;

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* a présenté toutes les pièces justificatives *(tout document attestant qu’il s’est vu confier un enfant par le service départemental d’aide sociale à l’enfance, l’Agence française de l’adoption ou tout autre organisme autorisé pour l’adoption)*..

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

A compter du …, Monsieur ou *(Madame)* … né*(e)* le …, *(grade)* ... est admis*(e)* au bénéfice d’un congé pour l’arrivée d’un enfant en vue de son adoption du ... au … inclus, soit pour une durée de 3 jours ouvrables consécutifs *ou de manière fractionnée*.

**Article 2** :

Pendant cette période, l’intéressé*(e)* percevra la totalité du traitement, du supplément familial de traitement et de l'indemnité de résidencependant la durée du congé.

Le régime indemnitaire doit également être versé, dans les mêmes proportions que le traitement, sans préjudice de sa modulation en fonction de l'engagement professionnel de l'agent et des résultats collectifs du service.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 4 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 5**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(le Président)*,